

La conception des espaces partagés, de l'individuel au collectif

Il a déjà été établi que la notion de partage dans l'habitat groupé était appréhendée différemment de celle qui est connue dans les villes notamment. Pour l'ensemble des habitants rencontrés, la notion de partage est quelque chose de naturel. En posant la question de savoir si le partage ne posait pas problème, « La réponse était évidemment : "non !" mais cela allait tellement de soi que cela nous a semblé [à nous membres d'un habitat groupé] presque incongru qu'on puisse poser cette question. »³¹. Et puis parmi les formes de partage, il y a celui du quotidien qui comprend à la fois les joies et les peines. Mais en dehors de cette notion qui pour la plupart paraît évidente, une organisation est nécessaire puisqu'il a été démontré que les motivations à rejoindre un habitat groupé pouvaient être différentes. Cela est notamment le cas pour le choix des espaces partagés puisqu'il faut accorder les volontés de chacun qui a priori peuvent varier. A cette conciliation nécessaire à la vie du groupe et du projet, le rôle de l'architecte est primordial, en plus de dessiner les plans, il accompagne les membres dans leur démarche et les conseille. De nombreuses compétences sont requises pour établir des projets de cette envergure et chaque habitant a par son expérience une valeur ajoutée à apporter au projet.

³¹. Habitant du groupe Habitat Différent, *Et ça ne vous pose pas de problème de partager ?*, Angers, 30 mars 2012, disponible sur <http://hd49.wordpress.com/2012/03/30/et-ca-ne-vous-pose-pas-de-probleme-de-partager/>, (date d'accès : 31 mars 2012)

I. Des envies personnelles au choix commun des espaces partagés, la détermination des espaces partagés

Les personnes qui rejoignent un projet d'habitat groupé ont connaissance de l'implication que cette participation demande et cela notamment en rapport à la vie en collectivité. Les espaces partagés peuvent alors pour chacun être appréhendés différemment. Certains rejoignent en grande partie l'habitat groupé pour pouvoir partager des espaces dont seuls ils ne pourraient avoir accès. Dans ce cas, ils ont déjà conscience et connaissance des lieux qu'ils souhaitent partager. D'autres sont moins précis sur les espaces qu'ils souhaitent partager.

1. Des choix personnels contraints à certaines limites

Les espaces partagés les plus sollicités sont ceux qui pour la plupart du temps peuvent être considérés comme fédérateurs du projet. Il y a par conséquent le jardin qui est placé comme celui qui a le plus de poids dans la nécessité d'être créé. Une des habitantes des Graines urbaines déclare même que s'il n'y avait pas d'autres espaces partagés, le projet pourrait sans doute autant lui convenir. La buanderie est quand à elle pour cette même personne la deuxième pièce qui serait agréable de posséder à plusieurs. Cela est le cas de plusieurs projets mais cependant il existe des limites quand à la vision de son utilisation au quotidien. La principale contrainte liée à cet espace est pour beaucoup de devoir quitter le bâtiment où est situé son logement pour se rendre avec son linge à la buanderie. La machine à laver personnelle, à proximité, apparaît alors comme un confort pour lequel certains ne sont pas encore prêts à franchir le pas. Les autres espaces qui peuvent être qualifiés de fars dans ce genre de projet sont le logement pour les invités et la salle commune. La chambre ou studio pour les invités est souvent retenu car les habitants y voient le moyen de réduire leur surface de logement personnel ou de l'optimiser au profit d'autres espaces. La salle commune paraît quant à elle relativement naturelle puisque c'est le lieu dans lequel les rencontres plutôt formelles comme les assemblées générales ou les repas collectifs se dérouleront. Cette dernière pièce apparaît donc plutôt normalement lors de la conception du projet et ne relève pas de choix personnels mais davantage collectifs.

Ce sont ici les principaux espaces partagés qui ont été cités mais il y en a d'autres. Cependant, selon les groupes, leur composition et leur taille, leur présence est plus ou moins importante et diverse. Mais cela dépend également des capacités financières, de l'espace disponible et des choix du groupe.

2. Le choix commun des espaces partagés

Une fois étudiées les capacités en termes de réalisation, le groupe valide ensemble les espaces qui seront mutualisés. Le tout repose sur la procédure de consensus, c'est-à-dire que chacun exprime ses vœux et l'avis de tous est pris en considération. Plusieurs cas peuvent alors se présenter, les habitants ont les mêmes envies d'espaces communs ou des choix différents sont proposés. Cependant pour ce dernier cas la situation peut être différente si les choix sont compatibles et approuvés par tous ou si des personnes s'y opposent. Il faut alors instaurer un dialogue et tenter de concilier les avis de chacun. Mais si une personne rejette une proposition, celle-ci ne pourra pas être retenue. Ceci peut notamment amener le groupe à subir des modifications quant à ses membres. Toutefois les valeurs étant établies dès l'entrée dans le projet le choix des espaces partagés arrive souvent naturellement, sans trop de difficultés pour s'accorder.

Pour le groupe des Graines Urbaines dont l'habitat n'est pas encore réalisé car il est en recherche de terrain, les espaces partagés ne sont pas encore définis. Les discussions sont présentes et chacun exprime ses envies puisqu'en fonction de la forme du bâtiment, certains espaces pourront ou non être réalisables. Par cet exemple, il est possible de constater que bien que le groupe dont les premiers membres sont présents depuis 2008, la formalisation des espaces qu'il partagera n'apparaît que dans un second temps. Ainsi, c'est assez naturellement, lors de la formation du groupe et de l'élaboration progressive du projet que les décisions liées au choix des espaces partagés sont prises et cela sans pour autant créer des difficultés.

Un exemple de mise en accord sur les espaces communs peut être celui du groupe du Nid puisqu'il sera probablement repris prochainement par le celui des Graines Urbaines. Il s'agit de proposer à chaque membre un tableau permettant d'établir une liste des espaces qu'ils souhaitent partager et cela en fonction d'un ordre de priorités. En regroupant ensuite les avis de chacun, le classement collectif peut être représenté de la façon suivante.

Espaces partagés	Membre 1	Membre 2	...	Membre n
Vœu 1				
Vœu 2				
...				
Vœu n				

Figure 27 : Exemple de tableau type pour définir individuellement puis collectivement les espaces partagés, ABG

Pour le groupe du Nid, une fois chaque tableau complété par futur habitant, il s'est avéré que les classements étaient les mêmes, à savoir, la volonté d'avoir une salle commune, une buanderie et un jardin. Apparaissait également ensuite, plutôt considéré comme du « bonus », un verger et un atelier. Ainsi sans préalablement s'être vraiment consultés, c'est sans aucune difficulté que le groupe s'est mis d'accord sur les espaces qui leur seront communs.

De petits outils comme un tableau permettant de réaliser des vœux individuels sont parfois amplement utiles pour s'accorder sur le choix des espaces partagés. Celui-ci se fait relativement naturellement lorsque le groupe partage déjà des valeurs qui les ont fait se rassembler. Ils ne se rejoignent donc pas en fonction de l'habitat et de ses espaces partagés mais bien autour du partage de mêmes idées.

II. Une relation étroite et indispensable entre habitants et architectes

Afin de réaliser un projet d'habitat groupé, ce n'est pas un permis de construire par logement créé mais un pour l'ensemble des foyers qui doit être déposé. Pour réaliser ce permis unique, l'architecte peut intervenir à des moments différents de la période de conception de l'habitat groupé. Il peut dès que le groupe est formé être contacté pour faire naître le projet ou l'être plus tard, pour le formaliser davantage. Par exemple, une fois que les habitants individuellement puis collectivement ont fait le choix des espaces partagés, il se doit d'intervenir pour réellement concevoir l'habitat groupé, à partir de plans et des réglementations en vigueur. Il n'est pas possible pour des habitants de le réaliser sans faire appel à un architecte. Cependant ce dernier, se doit en plus d'accompagner les habitants dans les démarches par son savoir-faire, apporter une écoute au groupe et l'aider à réaliser un projet qui corresponde à tous. C'est l'une des rares personnes, lorsqu'elle est extérieure au groupe, qui par ses conseils et plans accompagne les habitants durant la longue phase d'élaboration du projet. Le choix de l'architecte doit alors mener certes à des compétences professionnelles mais aussi relationnelles.

1. Le choix d'un architecte à l'écoute des habitants

Le choix de l'architecte qui entreprendra la conception des plans de l'habitat groupé fait, dans les études de cas, référence à deux types de recrutement. Le premier est relativement commun puisque c'est le groupe qui ensemble choisit son architecte après avoir lancé un appel d'offre. Le deuxième se fait plus naturellement, lorsque des membres du projet sont eux mêmes de la profession. Pour le projet de La Petite Maison, les architectes faisaient partie du groupe alors que pour le projet des Z'Ecobatisseurs, un appel a été lancé. Cependant dans les différents cas, il faut s'assurer qu'une coordination parfaite s'instaure entre habitants et professionnels.

L'architecte est la personne qui traduit les volontés des habitants, une relation de confiance doit s'établir entre les deux parties. C'est pourquoi, il est primordial que l'architecte soit à l'écoute des souhaits des habitants et qu'il propose des savoirs cohérents. Dans le cas contraire, la conception peut être un échec face aux volontés initiales qui ont rassemblé des personnes sur un même lieu de vie. Le cas s'est présenté lors de l'élaboration du projet des Z'Ecobatisseurs. En effet, un premier contact avec une équipe d'architectes hollandaise a été effectué, celle-ci connaissant l'habitat groupé pour en avoir déjà réalisé quelques uns au Pays-Bas. Cependant au-delà des compétences, des problèmes sont tout de même survenus. Certes, les logements proposés étaient innovants, par leur grande performance énergétique et leur design mais ils ne respectaient pas une des volontés du groupe. La haute qualité nuisait hélas au prix du logement, qui était beaucoup trop élevé alors que les habitations devaient être accessibles à des primo-accédants notamment. Par cette incompréhension entre les deux parties, les habitants ont décidé ensemble de se séparer de l'équipe d'architectes. Puis, par obligation d'établir des plans architecturaux, ils ont fait appel à de nouveaux architectes, choisis suite à un appel d'offre et qui en s'associant ont formé un duo, qui cette fois était à leur écoute. Dans ce cas, par exemple, la volonté du groupe étant de réaliser une maison en paille et en bois, ils ont élaboré en coordination avec les habitants un modèle de logement qui leur était

possible d'obtenir. Puis au fil du projet, les échanges entre habitants et architectes se sont instaurés et ont permis d'accompagner le groupe dans leurs volontés et dans leurs doutes. Les architectes qui ont réalisés les plans sont inscrits dans le projet depuis environ trois ans et accompagnent encore aujourd'hui les habitants dans les derniers travaux de construction. C'est l'assistance, l'accompagnement quotidien et les diverses situations rencontrées qui ont instauré de véritables liens entre chacun. Ainsi, pour certains, une complicité s'est même installée autour de l'équipe d'architectes.



Figure 29 : Paillage d'un logement des Z'Ecobatisseurs, mai 2011, blog des Z'Ecobatisseurs : <http://ecozac.louvigny.free.fr>



Figure 28 : Paillage de logements des Z'Ecobatisseurs, mai 2011, blog des Z'Ecobatisseurs : <http://ecozac.louvigny.free.fr>

En ce qui concerne l'habitat groupé de La Petite Maison, les architectes faisant partie intégrante du projet, puisqu'eux-mêmes étaient de futurs habitants, des échanges permanents ont eu lieu entre les volontés des différents membres. Une écoute des architectes s'est alors naturellement instaurée.

Ainsi, l'architecte se doit être en accord avec la vision des habitants et être cohérent par rapport à leurs idées de départ et ceci se traduit principalement par de l'écoute et des échanges. Mais au-delà de l'accompagnement professionnel, l'architecte peut être considéré comme l'élément qui permet de faire communiquer les membres autour du projet et est ainsi d'une aide précieuse sur plusieurs points cruciaux dont la bonne mise en œuvre du projet.

2. **L'architecte aide les habitants à concevoir au mieux leurs lieux de vie**

L'architecte accompagne les habitants et fournit les compétences techniques nécessaires au groupe. A partir d'un cahier des charges, différent selon les groupes et plus ou moins ambitieux, diverses propositions de conception de l'habitat vont être effectuées. Il y a alors différentes étapes, pour lesquelles il interviendra, et qui s'étendent de l'habitat groupé dans son ensemble jusqu'au logement individuel.

Les architectes peuvent aiguiller les habitants dans leurs différents choix, en leur proposant des simulations ou en leur ventant les pour et les contre de certaines propositions par des expériences passées. Ainsi, ils vont aider les familles à choisir la forme de l'habitat, l'emplacement et le choix des espaces communs et à définir les logements individuels, pour être au plus proche de leurs attentes et que les usages et utilisations futurs de ces espaces se fassent au mieux. L'architecte ayant connaissance des volontés de chacun peut proposer si cela n'est pas déjà effectué par le groupe une forme d'habitat.

Dans les différents projets étudiés, une des contraintes à prendre en compte par les architectes est que, bien que les personnes souhaitent échanger avec leurs voisins, il y a également la volonté de séparer la vie privée de la vie collective. Pour cela, les architectes travaillent à la conception d'un groupe de logements avec des espaces communs mais qui permette toutefois d'obtenir cette condition. Un travail sur la disposition des logements et des espaces partagés est alors nécessaire. Pour le groupe de La Petite Maison, de petites astuces ont été proposées afin de créer ces distinctions entre espaces privés et publics. Il s'agit principalement d'une allée où chacun peut accéder à son propre logement et de la disposition de terrasse en quinconce pour réduire la visibilité entre chaque foyer.

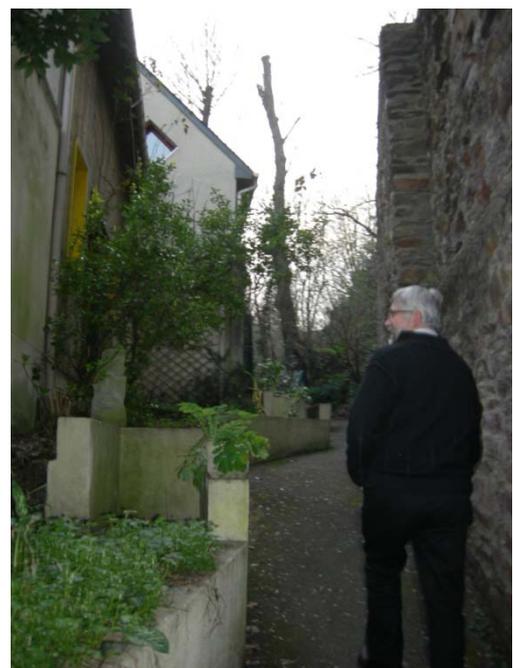


Figure 30 : Allée pour accéder aux logements de La Petite Maison, mars 2012, ABG



Figure 31 : Vue sur les terrasses individuelles des habitants de La Petite Maison, mars 2012, ABG

En ce qui concerne le site des Z'Ecobatisseurs, la forme architecturale retenue, en bande, fait suite à plusieurs propositions de la part de l'équipe d'architectes. En effet, en alliant les différentes contraintes et envies des membres, cette forme est apparue comme la meilleure, cela à fait l'objet d'un long travail entre architectes et habitants. Les architectes ont proposé différents plans masses et ont réussi à allier les différentes exigences des habitants. La position des jardins et de la maison commune émanent également d'une collaboration entre les deux parties pour s'assurer du bon fonctionnement futur.



Figure 32 : Vue sur les logements Nord des Z'Ecobatisseurs depuis la rue, mars 2012, ACK

Les architectes guident les habitants afin d'avoir une meilleure gestion de l'espace disponible et une meilleure praticité. En les accompagnant lors du choix des espaces communs notamment, ils les mettent en garde sur l'usage possible ou non. En effet, certains des lieux comme la buanderie ne peuvent pas être implantés sans réflexion, car pour certains, il n'est pas question de sortir dehors pour aller laver son linge. Le rôle de l'architecte est alors de trouver des compromis afin de satisfaire chacun mais aussi de rendre le lieu de vie accessible à tous. Ainsi, les architectes sont également présents pour aider les habitants à visualiser quels espaces sont réalisables pour atteindre une praticité des lieux au quotidien.

Ils mettent également à profit l'ensemble de leurs compétences techniques afin d'aider à la création d'un habitat sain et durable. Dans le cas des Z'Ecobatisseurs, une adaptation à l'utilisation de nouveaux matériaux et techniques, plus respectueux de l'environnement a été mise en place afin de répondre à la volonté des habitants, de concevoir des logements réduisant la consommation d'énergie. En plus, de l'accompagnement dans la réalisation technique, il y a également celle financière, les architectes doivent pour satisfaire le groupe tenir compte des exigences des habitants. Pour cela ils participent à allier qualité architecturale et coût.

De plus, dans les différents projets étudiés, les architectes ont toujours aidé à la personnalisation des logements afin de laisser place à l'individu seul et à ses choix. En personnalisant le logement, l'architecte prend le temps d'écouter les exigences des personnes et de leur créer le cadre de vie qui leur convient. Les personnalisations concernent principalement la disposition des pièces et d'autres aménagements intérieurs.

L'architecte a donc un rôle primordial dans la conception d'un habitat groupé, il adapte ses savoirs et compétences pour la réalisation de logements qui satisferont à la fois un groupe et des personnes dans leur vie quotidienne. C'est un véritable travail de co-conception qui se met en place entre les habitants et celui-ci. Les membres font certes des demandes à l'architecte, mais ils vont également par leurs savoirs et leurs compétences participer de façon très impliquée à l'élaboration et à la réalisation du projet.

III. Une contribution essentielle des habitants de par leurs compétences

Afin de réaliser un projet d'habitat groupé, différentes compétences sont indispensables à mobiliser. Il est nécessaire d'avoir des savoirs dans divers domaines touchant de façon générale l'architecture, la gestion, les financements bancaires, les assurances, la communication dans un groupe, etc. Avec l'ensemble de ces compétences, les groupes de La Petite Maison et des Z'Ecobatisseurs sont devenus des promoteurs collectifs immobiliers. Pour rassembler l'ensemble de ces connaissances, des appels extérieurs comme à des architectes ou des artisans ont été faits mais les habitants ont également apportés de nombreux savoirs. Ainsi, une nouvelle forme de partage est apparue, celle du partage de connaissances et d'enseignements. Ceci a alors notamment permis de franchir des limites devant lesquelles individuellement les familles auraient du faire face avec plus de difficultés.

1. Un partage de diverses connaissances

De part les savoirs professionnels, relationnels et personnels, chaque habitant apporte de près ou de loin une aide précieuse à la réalisation d'un projet d'habitat groupé. Certains participent dès la conception alors que pour d'autres cela se fait plus tard, lors de l'occupation des logements. Les domaines de compétences sont alors divers et variés, allant de la construction à l'organisation de la vie en collectivité.

Certains groupes ont parmi eux de véritables professionnels qui auront des rôles majeurs. C'était le cas par exemple à La Petite Maison où des habitants étaient architectes, ils ont alors réalisé pour et avec l'ensemble du groupe les plans de leur habitat. Leurs connaissances techniques les ont mis au centre du projet, en apportant conseils et propositions, et tout en conservant leur rôle d'habitants. De là, il y a déjà eu une forme de partage de connaissances considérable.

En ce qui concerne le groupe des Z'Ecobatisseurs, les compétences professionnelles se sont présentées très vite dans le projet puisque ce sont elles qui ont amené à former un groupe d'habitants. A savoir orienté sur le social et l'environnemental. Cependant, tout au long de la réalisation chacun a apporté ses connaissances pour que le projet puisse se réaliser et être à l'image des attentes de chacun. En effet, les ingénieurs de l'ADEME membre du groupe, ont par exemple fourni des savoirs sur les moyens de réduire la consommation d'énergie, autant en termes techniques que pratiques. En collaboration avec l'équipe d'architectes, ils ont pu mettre à profit leurs savoirs pour obtenir des logements performants.

En termes de compétences techniques, certains vont contribuer à leur échelle en participant à des réalisations de constructions de types plutôt manuels ou d'entretiens une fois les réalisations achevées. Ceci est par exemple le cas pour le jardin ou les espaces communs. Les Z'Ecobatisseurs vont notamment réaliser la maison commune en auto construction. Ainsi chacun participera à l'élaboration de cet espace commun en faisant appel à ses connaissances et celles des autres habitants.

D'autres personnes qui ne disposaient pas de véritables compétences techniques ont alors entrepris des démarches administratives qui concernent les banques, les assurances ou encore les statuts juridiques de l'habitat groupé. Ainsi, même si les connaissances n'étaient pas établies, chacun a appris et s'est renseigné pour rendre le projet réalisable. Ainsi au-delà de la mutualisation des connaissances, il y a eu de véritables apprentissages puis un partage de ceux-ci pour la collectivité.

Des compétences relationnelles ont aussi parfois été nécessaires. En effet, organiser un groupe autour de décisions communes n'est pas toujours aisé, il a alors fallu instaurer dans certains cas des règles pour dialoguer et se mettre d'accord. En plus du choix du consensus ou de la majorité selon les groupes, pour tenir compte de l'avis de chacun en sachant d'être relativement efficace lors des échanges, de petites astuces ont pu être apportées. Pour le groupe des Graines Urbaines, le nombre de foyers s'élevant à environ une dizaine, les échanges étaient parfois très longs alors que tout le monde exprimait le même avis. De part les compétences de communication d'une des membres du groupe, une formation à l'échange a eu lieu. Ainsi par exemple, afin de signifier son accord pour une prise de décision, chacun se doit de lever les mains. Ce sont de petites organisations qui s'apprennent et qui permettent de communiquer dans un groupe. De même lors des réunions, chacun peut apporter son point de vue en justifiant, à partir d'expériences ou de connaissances, ce qui permet de faire avancer le groupe dans ces réflexions même si parfois les échanges sont importants en termes de temps.

La mutualisation des connaissances et les enseignements ont permis aux différents groupes d'être performants et d'aboutir à la conception de leur projet. Aujourd'hui avec du recul pour certains, il ressort que chacun est capable de plus ou moins parler de son habitat dans les différentes phases de sa conception et ceci est considéré pour ces mêmes personnes comme une des réussites qu'ils peuvent revendiquer. Des connaissances sont ainsi requises mais l'apprentissage et les échanges de compétences sont les éléments fondamentaux pour la réussite de ce type de projet. Ainsi la valeur du partage prend une autre dimension et ne concerne pas uniquement celle des espaces.

2. Les compétences pour franchir des limites

La mobilisation des connaissances et des compétences des habitants a des effets considérables sur la réalisation de projets d'habitat groupé. En effet, elle permet de franchir de nombreuses limites auxquelles seules, beaucoup de personnes se seraient découragées ou auraient eu des difficultés à les surmonter.

Un des premiers obstacles considérable est le manque en France de reconnaissance de ce type d'habitat. Ceci entraîne des difficultés constantes dans le dépôt de statut, de permis de construire, de financement, etc. De plus, les collectivités notamment sont souvent surprises par ce genre de démarche et ne peuvent fournir l'aide attendue par les groupes. Pour réaliser leur promotion immobilière les habitants doivent, ensemble, prendre des risques et les surmonter. Un des habitants des Z'Ecobatisseurs précise d'ailleurs que « s'il n'y avait pas eu cette capacité collective

à aborder tous ces problèmes là, qu'on a dépassés, solutionnés..., on n'aurait pas pu aboutir ». Ainsi, sans la mobilisation de chacun et de ses connaissances, cette limite n'aurait pu être franchie.

La réalisation de tels projets demande un investissement dans le projet qui est considérable. Les habitants sont eux-mêmes les acteurs de la réalisation de leur habitat, une forte implication est alors demandée. De plus, les personnes qui par leurs nombreuses compétences ou connaissances primordiales ont un rôle parfois encore plus important. C'est le cas par exemple des architectes et habitants de La Petite Maison. En effet en concevant leur habitat, un travail considérable leur a été demandé et une implication permanente était présente. Cela a donc eu des avantages pour eux et les familles qui réalisaient le même projet. Ce sont des membres qui ont pu s'investir complètement dans le projet, sans compter le temps qu'ils passaient à y travailler. De la part d'un architecte extérieur, l'implication ne peut être du même ordre. Cela s'est d'ailleurs ressenti en termes de coûts puisque ces architectes se sont certes faits rémunérer pour leur travail mais cependant pas à la hauteur du temps consacré. De plus, leur participation était si importante, qu'ils ont également aidé à la personnalisation de chaque logement et ont proposé de véritables maisons d'architectes à des prix bien plus bas que ceux du marché. Ainsi, la présence de personnes aussi compétentes a permis de franchir à la fois la limite de la standardisation et des coûts de conception.

Il est à noter par ailleurs que ces types de projets ont une mise en place qui est très longue. De la création d'un groupe à la réalisation et à l'emménagement de l'habitat plusieurs années s'écoulent. Selon les cas, les projets mettent de trois à une dizaine d'années. L'investissement des habitants et donc à la fois intense et long. Ce sont ensemble que les habitants se soutiennent face aux difficultés et obstacles qu'ils rencontrent. Et c'est ce soutien permanent envers les uns et les autres qui permet au projet d'aboutir. Les personnes doivent accorder du temps de leur vie personnelle, notamment sur leurs loisirs et vacances pour construire le projet. Ces types d'engagement et d'investissement sont complexes et ne sont pas à la portée de tous. Il n'est pour certains pas possible d'envisager un si grand engagement avant même d'avoir accédé aux lieux. Cependant au sein même de groupes des membres s'investissent moins, font moins part de leur temps libre pour aider à la réalisation du projet. Mais dans un foyer il est constaté qu'au moins un des membres s'investit pleinement et ce pour le bien même des relations entre futurs voisins. Pour ceux-ci notamment, par leurs compétences ils estiment être plus utiles dans la vie quotidienne de l'habitat groupé que dans la phase de conception par exemple. C'est à ce moment que la réunion de compétences et de volontaires qui s'impliquent dans le projet est indispensable et permet de faire avancer ce dernier.

La conception de l'habitat groupé et notamment des espaces partagés marque définitivement le passage de l'individuel au collectif. En effet, c'est le moment de la mise en commun des choix de chacun des habitants et des premières prises de décisions communes.

En fonction des groupes, de leurs valeurs mais aussi de leur taille, différentes propositions sont établies. Afin de satisfaire au mieux les envies de tous, un travail plus ou moins long est alors demandé. Dans ce type de projet les habitants, pour la majorité des cas, en autopromotion, sont la plupart du temps sans accompagnement extérieur. Cependant, à ce moment là, à moins qu'il y en ait au sein du groupe, il est nécessaire de faire appel à des architectes. De part leurs connaissances et leurs expériences, ils vont guider les habitants. Ils se doivent toutefois, en plus de ce rôle, d'être à l'écoute des groupes et leur donner des conseils pour mener un projet qui convienne au mieux aux habitants. Les architectes s'impliquent en général très fortement dans le projet et aident même à la personnalisation des logements. C'est un véritable travail de co-conception qui s'établit entre les membres du groupe et les professionnels. Les habitants eux mêmes apportent de nombreuses capacités et compétences pour élaborer leur habitat.

En plus, de cette aide extérieure, ce sont différentes qualités des habitants qui leur permettent de réaliser un habitat à l'image du groupe. Par leur implication quotidienne, leurs différentes fonctions occupées lors de la création du projet, un travail considérable et essentiel est fourni par les habitants eux-mêmes. Ils partagent alors l'ensemble de leurs connaissances et franchissent ainsi de nombreuses limites. Ces dernières sont notamment rattachées aux coûts de construction, qui seront moindres.

L'implication et la participation quotidienne des habitants notamment, demandent aux habitants une forte capacité d'investissement personnel pour un projet collectif. La durée nécessaire entre la formation du groupe et l'emménagement dans l'habitat peut être longue et compliquée, cela demande alors de persévérer et de surmonter les obstacles sans se décourager. L'habitat traditionnel ne sollicite que plus rarement des investissements aussi importants, et si cela est le cas, ils le font à leur rythme, avec leurs envies. La conception en groupe est une tâche qui parfois peut être difficile. De même dans ce type de projet plus classique la durée de construction est beaucoup moins longue, pour l'habitat groupé, la durée varie entre cinq et une dizaine d'années. La conception d'habitats collectifs et plus précisément groupés demande aux personnes de s'investir dans la durée et donc de ne pas être dans l'urgence d'obtenir un logement. Ce type de projet en conception ne peut donc pas convenir à des personnes qui souhaiteraient accéder dans l'immédiat à un habitat. Ceci est un frein important à l'élargissement de constructions de ces derniers. Certaines personnes peuvent alors faire le choix de rejoindre des habitats groupés déjà conçus mais dans ce cas, il est nécessaire de s'assurer que la bonne intégration au groupe, notamment concernant le partage des valeurs.

La conception des espaces partagés est l'un des premiers travaux de groupe mais au-delà de celle-ci, d'autres formes de partages s'établissent au quotidien. Pour les personnes qui intègrent un habitat groupé déjà conçu, c'est à ce moment que le partage entre voisins se met en place. Celui-ci se fait au sein de diverses organisations, plus ou moins formelles.